

Canicule

Vous habitez Meaux, vous êtes isolé(e), âgé(e) et/ou en situation de handicap : faites-vous connaître auprès du service seniors.

Les personnes isolées âgées de plus de 65 ans ou les personnes en situation de handicap résidant à Meaux peuvent bénéficier de conseils et d'assistance en cas de canicule en s'inscrivant sur le registre nominatif des personnes fragiles et isolées. Ce registre est confidentiel.

Ainsi, en cas de pic de chaleurs, du 1er juin au 31 août prochain, les personnes inscrites sont appelées par des opérateurs qui sont à leur disposition pour les écouter, les renseigner et conseiller.

Comment faire sa demande :

Vous pouvez vous inscrire ou inscrire un de vos proches :

en remplissant le formulaire en ligne

en retournant la fiche d'inscription

par téléphone au 01 60 09 90 25 / 01 60 09 97 45 ou par mail : pole.seniors@meaux.fr

Quelques recommandations :

Mouiller sa peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation,

Ne pas sortir aux heures les plus chaudes,

Passer plusieurs heures par jour dans un endroit frais ou climatisé,

Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur,

Manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe...),

Boire environ 5 à 6 verres d'eau par jour,

Donner de ses nouvelles à mon entourage.

Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien

Lieux climatisés :

La municipalité garantit par ailleurs l'accueil de tous seniors ou personnes à risque au sein des clubs seniors (excepté le club Alembert) et de la résidence autonomie Terfaux, qui sont des structures climatisées.